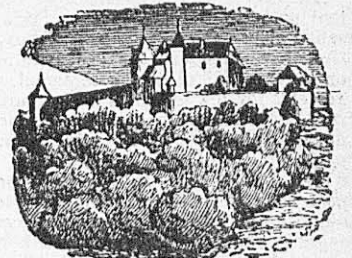




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 9.—
	6 mois	4.50
Etranger	1 an	16.—
	6 mois	8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : Bulle, arr. 8^h 11^h (d. j. f. 15^h) 16^h 20^h (22^h) — Bulle, dép. 6^h 9^h (10^h) 13^h 18^h (20^h)

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
Annances mortuaires et rétractations	50 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

Les deux faces du cinéma.

Parmi les découvertes et les inventions des dernières décades, le cinéma, le « ciné », comme on l'appelle communément, est assurément celle qui prit la plus rapide et la plus formidable extension sur les quatre points du globe et celle aussi qui paraît appelée au plus brillant avenir financier.

Nous ne parlons pas des fortunes colossales amassées par les « étoiles » de Hollywood ou d'ailleurs, mais des innombrables entreprises cinématographiques qui vivent et prospèrent et du développement prodigieux qui s'annonce en faveur de cette branche de luxe de notre activité sociale. Car, incontestablement, avec l'apparition du film sonore et les autres progrès de l'accompagnement, c'est une nouvelle rière vers le « ciné » que l'on prépare.

Un grand homme se demandait un jour s'il fallait considérer rédemment comme un bienfait ou regretter l'invention de l'imprimerie. Ne pourrait-on pas poser la même question pour ce qui concerne le « ciné » ? Car, si ce dernier est un instrument d'enseignement et de démonstration merveilleux entre les mains de l'homme consciencieux, ne devient-il pas trop souvent l'autre immonde où se corrompent peu à peu les cœurs les plus solides et les caractères les mieux trempés ? Combien de prisonniers dont le crime a gâché toute la vie n'en pourraient-ils pas raconter sur les méfaits des films provocateurs et démoralisants !

Mais il faut considérer dans toutes les innovations que nous apporte le cours des siècles le côté utile et recommandable. C'est à la société qu'il appartient de se prémunir et de prémunir l'individu contre les dangers qui le guettent ; car les choses les meilleures cachent souvent un venin mortel comme les plus parfaites des créatures peuvent devenir une occasion de mal.

Outre les délésements sains et instructifs qu'il apporte, le « ciné » devient de plus en plus un moyen d'enseignement et d'éducation dont on aurait tort de méconnaître la portée en notre siècle de vie hâtive et fébrile. C'est ainsi que plusieurs cantons, dont celui de Valud, ont décidé l'installation gratuite de films scolaires. Au point de vue strictement social, l'invention ne saurait passer inaperçue non plus, tant et si bien que, pour la première fois sans doute, la Confédération a décidé d'y recourir pour faciliter la documentation des citoyens sur les méfaits de l'alcool et les orienter sur les avantages que comporte le projet de loi qui sera soumis à la votation populaire le 6 avril.

C'est la consécration officielle du « ciné », la reconnaissance publique en Suisse de sa victoire sur l'opinion. Le « ciné » est entré dans nos mœurs. Il est devenu, comme d'autres besoins factices dont nous sommes les esclaves aujourd'hui, une nécessité. Ses ennemis auront beau l'attaquer dans ses retranchements en l'accusant de tous les péchés du monde, en lui faisant endosser la responsabilité du recul du bon goût et de l'incessant accroissement du nombre des « superfétuels » ; il vivra. Parce qu'il plaît, tout d'abord ; puis parce qu'il constitue dans la réalité un progrès, même si d'aucuns en abusent.

De toute évidence, l'amour du « ciné » est une des caractéristiques de l'époque moderne. Le « ciné » marche rapidement ; les tableaux s'y succèdent comme les « actes » du drame de la vie. Les yeux y trouvent leur compte, et, parfois, les besoins d'un cœur qui n'a rien de profond, aussi. Un ami, parlant d'un film d'ailleurs très sérieux, nous en faisais récemment toucher du doigt les invraisemblances. Elles étaient réelles, palpables. Mais ne tissons-nous pas le fil de nos jours d'invraisemblances que nous taxons dans la suite d'heures de fo-

lie », les plus délicieuses souvent dont nous gardions le souvenir ?

Il faut user du « ciné », si le genre nous plaît, comme de tout autre chose, avec modération. Avec tous les autres plaisirs, celui-là porte ses épines. A chacun le soin d'en extraire le parfum sans s'y laisser prendre sottement.

La Russie rouge, dont l'épouvantable tragédie se poursuit au milieu de l'indifférence imperturbable de l'Europe et du monde, a su tirer profit à l'avantage de la diffusion de ses doctrines du cinématographe. Dans sa rage folle de tout détruire ce qui rappelle l'ordre chrétien, elle rase chaque jour les églises et les temples ou les transforme en maisons d'amusements. C'est par le cinématographe qu'elle espère arriver le plus rapidement à ses fins : la démoralisation de l'enfance et de la jeunesse, l'irréligion et l'abrutissement du peuple. Les films qu'elle crée sont des tableaux d'une obscénité sans nom, des scènes de désordre et de carnage attribués aux régimes bourgeois d'autrefois et d'aujourd'hui, la parodie de choses les plus saintes et les plus sacrées : tout ce qu'il faut pour déformer et pervertir l'intelligence des foules, qui, à la mode des Romains de la décadence, ne réclament plus que « du pain et des jeux », de quoi ne pas mourir de faim et surtout de quoi... s'amuser.

Ceux qui résistent sont traités de réactionnaires, malmenés, emprisonnés, déportés vers la Sibirie d'où l'on ne revient pas...

On peut s'imaginer quelle génération de déçus, de monstres, de sauvages les chefs soviétiques préparent au monde de demain. Il ne sera pas trop de toutes les forces de conservation réunies pour résister à l'infiltration du poison violent qui s'échappera tôt ou tard des infects laboratoires sociaux du Kremlin.

C'est le revers de la médaille. Le cinématographe n'en demeure pas moins la théorie fascinante des couleurs, le déploiement rapide et goguenard des situations les plus diverses, l'action personifiée, en un mot, dans un ruban de papier qui se déroule, comme une espèce de roue de la Fortune dont on est impatient de connaître le terme.

Il ne reste à la société qu'une seule ressource, c'est de marcher avec cette force nouvelle qui subjugue le monde et de l'obliger à se plier aux lois immuables de la morale et de la raison. Le « ciné » a fait son entrée triomphale dans nos mœurs. Enregistrons le fait.

Petite Revue

ÉTRANGER

Le comité des méthodes.

La conférence navale entre dans sa phase décisive. La proposition transactionnelle servant de base à la discussion, les experts vont essayer de trouver un terrain d'entente et d'essayer de limiter la construction des navires de guerre. La tâche est ingrate et il ne sera pas trop de la bonne volonté de tous et de l'influence de l'Amérique pour résoudre les difficultés et mettre d'accord des puissances qui, si elles sont unanimes à reconnaître la nécessité du désarmement, veulent chacune conserver le sentiment qu'elles ne sont pas prétérites dans la solution qui interviendra.

Pour bien saisir l'état de la question et se rendre un compte exact des buts poursuivis, il faut savoir que la Grande-Bretagne, qui a attaché le grelot pour ce qui concerne la réunion des cinq grandes puissances navales, ressent l'impérieux besoin, de par sa situation économique, de mettre un terme à la course aux armements et de réduire au minimum, pendant une certaine période du moins, ses nouvelles constructions. Toujours intéressée, sa politique pacifique est toujours essentiellement par des considérations de ce genre, et l'on s'apercevra très probablement, au cours des présentes né-

gociations, que Londres orientera le débat, même dans le cadre de la proposition transactionnelle française, dans le sens du maintien des catégories de bâtiments de guerre existant actuellement dans la flotte anglaise. Les appréciations portées par la presse ou les milieux politiques au courant des affaires laissent déjà entendre que la délégation britannique proposera de restreindre la faculté des transferts à certaines catégories, de façon à conserver en général dans tous les domaines la suprématie effective, au moins sur les flottes européennes. On sent si bien cette préoccupation, cette manœuvre, que soit la France soit l'Italie cherchent à la neutraliser en s'efforçant de rallier à la thèse primordiale les Etats-Unis et le Japon.

En somme, les décisions importantes vont intervenir sous peu, et l'on va passer au creuset cette volonté de paix que tous les chefs de délégations ont annoncée au début de la conférence. On garde l'espoir de concessions anglaises, cependant, car il est de l'intérêt du gouvernement travailliste de remporter une grosse victoire morale en obtenant le succès final de cette conférence dont il fut l'initiateur et à laquelle il prétend sans doute attacher son nom. D'autre part, les améliorations sociales promises à la classe ouvrière ne pourront entrer en voie de réalisation que le jour où le gouvernement disposera de sommes importantes qu'il est impossible de demander ailleurs qu'à une restriction des dépenses du budget. Or, cette réduction est difficile à obtenir sur des postes qu'on ne peut songer à affaiblir. Tandis que par un arrêt parallèle des constructions navales chez toutes les grandes puissances, l'état de sécurité demeure le même et les millions engloutis en navires et en canons deviennent disponibles. Il faut remarquer encore que la proposition transactionnelle française, idéale de souplesse, ne conserve sa valeur intrinsèque que pour autant qu'on ne la tronque pas et qu'elle assure à chacun la faculté d'adapter sa flotte défensive aux nécessités particulières. L'Angleterre doit se souvenir que ce sont des prétentions du genre de celles que sa délégation voudrait soutenir qui firent échouer jusqu'ici les tentatives d'accord pour la limitation des armements navals.

Le comité des méthodes assume une besogne ingrate. C'est en somme le premier pas sérieux que l'on essaie vers le but final. Si l'on arrive à trouver un terrain d'entente dans ce domaine, il sera permis d'affirmer qu'un progrès important a été accompli.

Les journaux ont publié ces derniers jours qu'Anglais et Américains se sont mis d'accord, dans des conversations particulières, sur différents points qui les intéressent plus particulièrement. De plus, les délégués de la Maison-Blanche sont présentement en pourparlers avec le Japon, dont les exigences (70 % de la flotte la plus puissante) pour ce qui concerne les grands bâtiments ont toujours paru jusqu'ici exorbitantes. Toutes ces démarches laisseraient entendre que l'on a, à Londres comme à Washington, le désir formel de provoquer au moins un accord à trois, si l'on ne peut obtenir mieux. C'est d'ailleurs entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon qu'une limitation communément consentie constituera un progrès sérieux. Quand trois flottes aussi puissantes auront donné le ton, les autres suivront facilement. Il est vrai que l'Italie émet des prétentions qui dépassent la limite du bon sens lorsqu'elle réclame une flotte aussi nombreuse et aussi forte que celle de la France, mais, là encore, on a tout lieu de croire que le gouvernement de Rome ramènera son chiffre à des proportions plus raisonnables, car on ne se rend pas bien compte de la façon dont l'Italie pourrait pratiquement, étant donné sa situation économique, se créer une flotte égale à la flotte française, d'autant plus que le besoin d'une telle concurrence ne se fait nullement sentir. Au reste, les positions prises jusqu'ici se modifieront certainement si les travaux aboutissent peu à peu.

Pour ce qui concerne plus spécialement les flottes anglaise et américaine, il aurait été convenu qu'aucun bâtiment de la Ire catégorie ne sera construit avant 1936, que le tonnage ma-

ximum des « capital-ships » sera ramené de 35.000 à 25.000 tonnes, que la dimension des canons sera réduite de deux pouces et que la limite d'âge des gros navires sera portée de 20 à 25 ans. C'est certainement un résultat appréciable et qui soulagera considérablement les budgets des deux nations anglo-saxonnes. Encore faut-il que le Japon adhère à la convention, car il n'est pas possible à l'Angleterre et aux Etats-Unis de désarmer dans une aussi large mesure en face d'un Japon récalcitrant.

Tout cela n'est pas directement en rapport, évidemment, avec la question essentielle : la méthode à suivre pour limiter les armements. Mais, ce ne peut être que par bribes et morceaux qu'une tâche d'une aussi formidable envergure sera menée à bien, il ne faut pas l'oublier.

Les journaux français font remarquer, avec raison, que c'est le gouvernement de la République qui a délégué les experts les mieux outillés et sachant le plus clairement ce qu'ils veulent. C'est le motif pour lequel, d'ailleurs, la délégation française a réussi à faire prévaloir ses vues jusqu'ici.

Il est probable, au moment où nous écrivons, que la tournure des événements s'est orientée dans un sens ou dans l'autre. On attend avec impatience le résultat de cette première épreuve sérieuse.

P. S.

Après la conférence de La Haye

Le conseil du Reich a longuement examiné les accords passés à La Haye entre les délégués allemands et ceux de la Pologne. Le gouvernement estime que la situation actuelle constitue un progrès et procurera de nombreux avantages aux sujets allemands résidant sur territoire polonais. Il y eut évidemment des concessions de part et d'autre, mais le résultat financier principal qui ressort de l'arrangement sera de mettre un terme à la liquidation des biens allemands en Pologne.

Les milieux politiques responsables se félicitent de la liquidation d'un problème qui n'a que trop duré.

Au Sobriano, M. Molot, ministre des affaires étrangères, a fait un exposé complet de l'activité de la délégation bulgare à Paris et à La Haye. « J'ai toujours été d'avis, a dit l'orateur, que le problème des réparations devait recevoir une solution pratique par étapes et non dans des manifestations bruyantes, de sorte que la Bulgarie ne pouvait pas se dérober à son devoir de contribuer à la liquidation du passé ».

M. Molot a démontré ensuite que les accords adoucissent considérablement les obligations de la nation et garantissent à cette dernière la stabilité économique et les moyens de relèvement qui s'imposent.

SUISSE

Une nouvelle rencontre rouge ?

Décidément, les expériences cuisantes faites l'année dernière par les suppôts de Moscou n'ont pas servi à grand-chose. En effet, la presse communiste annonce une nouvelle démonstration antifasciste pour le 30 mars. L'année dernière, ainsi qu'on s'en souvient, les communistes avaient d'abord prévu une démonstration à Lugano pour le 24 mars, mais ensuite de l'interdiction du Conseil fédéral, l'essai fut tenté à Bâle et répété ensuite le 1er août. A cette occasion, l'opinion suisse unanime n'avait pas manqué de faire entendre aux fauteurs de désordres qu'il leur en cuirait de recommencer. Et maintenant on annonce une nouvelle démonstration pour le 30 mars !

Toutefois, les communistes semblent avoir quelque peu modifié leur tactique. En effet, alors que l'année dernière toutes les organisations du parti, le 24 mars et le 1er août, avaient sonné le ralliement pour la lutte contre la bourgeoisie, il semble maintenant que le parti lui-même a l'air de vouloir se tenir au deuxième plan. C'est pourquoi on annonce que la démonstration projetée sera faite par les fameuses troupes dites de protection pour les ouvriers. Cette organisation, dont les membres por-

nt:
EK à
NTE
vrier prochain.
marche:
ANTIE 10 ANS.
K

hwyz
ale.
COMMERCIALE
Pâques et en
mand.
P. 30.814 Lz.

aire
AUD
LOME
Banque de l'Etat
de 18 à 19 h.
Samedi à BROC.
modernes.
COULEUR

20 h. 15
e Ville, à Bulle
lière
chant religieux.
S
viduelles.

er
irvolard
TIQUE

O. PUGIN.
heures
- BROC
OTO
Broc.
PRIX
MIQUE
Le Comité.

UNE DE BROC
ssion de bois
papier.

mmune de Broc offre à
ar voie de soumission
res de bois à papier
a Grosse Gîte sur Bot
x Arcyquins et Da-
Prilaz.

missions sont à adres-
crit au Bureau com-
ur le lundi 17 fé-
rt, avant 8 h. du soir.
renseignements, s'a-
M. Aug. RUFFIEUX,
aux forêts, ou au fo-

5 février 1930.
Par ordre:
Secrétaire communal.

DEMANDE
ite, dans un ménage
sans enfant,
vante de campagne
ce.
ce à Publicitas Bulle,
77 B.

Lettre de Berne.

Le parti radical-démocratique bernois se prononce contre l'abus de l'alcool.

Le parti radical-démocratique bernois s'est réuni dimanche à Berne, en vue de prendre position à l'égard de la votation du 6 avril, concernant le régime des alcools.

C'est à M. Neuschwander, député au Grand Conseil bernois, qu'échoit la tâche de référer sur cet objet. Nous croyons devoir reproduire, à l'intention des lecteurs de *La Gruyère*, les grandes lignes de ce magistral exposé.

Comme on le sait, la distillation des pommes de terre, qui avait pris d'inquiétantes proportions il y a quelque cinquante ans, fut interdite par la loi de 1885. Les bienfaits qu'apporta cette loi ne sont pas discutables. Cependant, une lacune subsistait, en ce sens que la distillation des fruits n'était pas touchée par cette loi. Il est vrai qu'à cette époque une réglementation de la distillation des fruits ne se faisait pas sentir dans la même mesure qu'aujourd'hui, car sur 13 nations, la Suisse n'occupait que le neuvième rang au point de vue de la consommation de l'alcool, alors qu'aujourd'hui elle détient le triste record de se trouver en tête.

Cette situation est due, pour une grande part, à l'extension prise par les vergers. On compte à l'heure actuelle en Suisse environ 12.000.000 de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers. La bonne moitié de la production fruitière, soit environ 2.800.000 quintaux métriques, est transformée en cidre et en schnaps. Les 30.806 distilleries et alambics produisent annuellement 5.500.000 litres d'eau-de-vie à 50 degrés.

Cette surproduction de schnaps entraîna forcément une baisse des prix, de sorte qu'aujourd'hui l'eau-de-vie est meilleur marché que le vin.

Sans vouloir prétendre que le peuple suisse est alcoolisé — bien que les effets pernicieux de l'alcool se fassent déjà sensiblement sentir dans certaines régions du pays — tout citoyen sérieux de l'avenir de la race doit cependant être décidé à lutter de toutes ses forces contre l'abus de l'alcool. C'est précisément ce à quoi tend le projet de révision de la législation sur l'alcool, soumis à la votation populaire.

Ce projet est le résultat de longues négociations entre les adversaires et les partisans du projet qui échoua devant le peuple, à une faible majorité il est vrai, lors de la votation du 3 juin 1923.

En effet, le projet actuel, s'il oblige les cidreries et les distilleries concessionnées à livrer toute leur production d'alcool (à l'exception des eaux-de-vie spéciales) à la Régie des alcools, laquelle doit l'acheter à un prix équitable (une décision du Conseil fédéral fixe ce prix à fr. 2,20 par litre d'alcool pur, ce qui est supérieur de 30 ct. aux prix actuels de gros), il autorise, en revanche, le producteur à distiller sans concession spéciale et sans avoir à payer d'impôt, la quantité nécessaire à ses besoins. Celui-ci ne pourra cependant pas se livrer librement à la vente des produits de sa distillation, ce que chacun comprendra aisément.

La distillation des fruits à noyaux, du vin, des marcs de raisins, des racines de gentiane et autres produits de ce genre sera libre. En revanche, la vente de ces alcools sera soumise à un léger impôt. Les amateurs de ces eaux-de-vie de choix auront donc, à l'avenir comme dans le passé, toute possibilité d'en consommer à un prix abordable.

Une disposition excessivement intéressante du nouvel article 32 bis qui sera introduit dans la Constitution est celle qui tend à encourager la culture des arbres à fruits de table. Il est en effet essentiel d'améliorer la culture de ces derniers et de diminuer la quantité des poiriers, dont les produits ne trouvent que très difficilement de l'écoulement. Il est nécessaire aussi que les producteurs et le commerce des fruits marchent le main dans la main afin d'améliorer le rendement de la production des fruits de choix. Le Conseil fédéral, bien que n'y étant pas tenu jusqu'à maintenant, a déjà beaucoup fait dans ce domaine, en accordant des subventions pour la création d'entrepôts, de frigorifiques pour la conservation des fruits, de machines à trier, etc. La réduction de 50 % des taxes de transport de fruits de table, accordée l'année dernière, a produit également d'heureux effets.

Si l'on songe que la Suisse importe annuellement pour fr. 8.000.000 d'oranges, fruit qui peut être *avantageusement* remplacé par la pomme, on se rend compte des avantages qu'apporterait au producteur une meilleure organisation de la culture, de la récolte et du commerce des fruits de table.

À côté de la question hygiénique, si importante en elle-même, la révision de la législation sur l'alcool en contient une au-

tre d'une très grande portée également, au sujet de laquelle il convient de s'y arrêter quelques instants.

Le projet de révision contient, comme l'on sait, une disposition concernant l'emploi du produit de l'imposition de l'alcool. La moitié de ce produit doit revenir aux cantons, qui en consacreront au moins le 10 % pour la lutte contre la tuberculose. L'autre moitié reviendra à la Confédération et servira à alimenter l'*assurance vieillesse et survivants*. La réalisation de cette belle œuvre sociale est donc intimement liée à l'adoption du projet de révision de la législation sur l'alcool. Le rejet de ce projet mettra indubitablement en danger cette assurance. En outre, il livrera à leur sort la production et le commerce des fruits de table, ainsi que la fabrication du cidre sans alcool, attendu qu'il n'existera plus de base légale permettant de revendiquer l'appui de la Confédération.

Etant donné que tous les partis politiques, toutes les organisations économiques, ainsi que l'ensemble de la presse sont en faveur de cette révision, il est à souhaiter que le peuple suisse saura entendre la voix de la raison et du bon sens, et acceptera la révision constitutionnelle qui est soumise à son verdict.

Cet exposé, dont nous ne pouvons malheureusement que donner les grandes lignes, fut accueilli par de chaleureux applaudissements.

Tous les orateurs qui prirent la parole au cours de la discussion qui suivit recommandèrent aussi vivement l'adoption du projet.

Une résolution, proposée par M. Schurch, rédacteur en chef du *Bund* et président du parti radical-démocratique bernois, recommandant aux radicaux des villes et de la campagne de voter « OUI » le 6 avril, fut adoptée à l'unanimité.

De la bonne humeur.

En inscrivant la bonne humeur à son programme politique, M. Tardieu n'a peut-être pas hâté le destin qui doit le conduire à être le chef de demain, mais il a sûrement rappelé qu'elle était un des biens que la guerre avait endommagés et qui ne se répare point à l'aide d'un plan Dawes ou d'un plan Young. Il serait plus juste de dire, et malheureusement plus vrai, que c'est surtout la paix de Versailles qui a rendu l'humeur chagrine, car si le traité, tout médiocre qu'il fût, n'avait pas le pouvoir de la sauvegarder, pas plus qu'il n'a celui d'assurer la sécurité des frontières de la France, il faut bien reconnaître qu'elle a été mise à une rude épreuve durant ces dix dernières années et que la liquidation de la guerre ne s'est pas faite de manière à lui rendre de la jovialité.

La bonne humeur de Paris n'a pas complètement sombré dans le désastre de la victoire, mais on ne saurait nier qu'elle ait été touchée. Une monnaie affaiblie, une existence toujours plus coûteuse, des impôts alourdis, des logements introuvables et, par-dessus tout cela, le sentiment obscur d'une grande injustice et d'une vaste duperie dont on n'a pas su le préserver, mêlent de l'amertume à la joie de vivre et de l'irritation à l'activité machinale. Il est admirable qu'avec ça le peuple parisien ne soit pas en proie à la mélancolie et que l'on reconnaisse en lui par instant l'image qui fut si longtemps la sienne et avec laquelle il s'identifiait de nouveau quelque jour, espérons-le, faite d'insouciance, de gaieté, de familiarité confiante et de préventions crédules. Il est surprenant qu'avec tant d'occasions d'être maussade et mécontent, il n'ait pas exprimé sa mauvaise humeur autrement qu'avec des mots; il ne lui en fallut pas tant, en d'autres circonstances, pour faire des révolutions.

La bonne humeur n'est pas le privilège d'une société ni d'une ville, mais elle se manifeste différemment suivant les sociétés et suivant les villes; c'est pourquoi probablement les internationales, quelles qu'elles soient, en sont dépourvues car elles n'offrent pas de caractères communs propres à la créer; le tourisme, ni la Ilme ou la Ilme Internationales, la concorde locarnienne ni la S. D. N. n'engendrent la bonne humeur; la pompe d'emprunt et la fausse solennité des palaces en sont aussi éloignées que la gravité triste ou violente des réformateurs du monde, ou le capricieux enthousiasme des protecteurs de la paix. Paris tire quelques richesses et quelques idées, vraies ou fausses, de ces divers mouvements universels; il n'affectent pas les sentiments dans le sens de la joie.

La bonne humeur est proprement de nature et les conditions qui sont capables de l'entretenir en cet état presque collectif tiennent avant tout de la personne; tout ce qui contrevient à sa disposition particulière lui nuit. J'admire un receveur d'autobus qui garde le sourire après huit heures d'une course tumultueuse d'un bout à l'autre de son itinéraire, mais je comprends la maussaderie de beaucoup de ses sem-

blables. Or la répétition d'un même geste, la monotonie de l'activité qui sont les fondements du travail moderne et qui s'y étendent toujours davantage aboutissent forcément à l'indifférence. L'indifférence est la négation de la bonne humeur qui est une manière de participer à la vie universelle, non par l'utilité immédiate de l'acte accompli, mais par le don d'un peu de soi-même. La bonne humeur n'est pas considérée comme une valeur économique et l'économie, aujourd'hui toute-puissante et codifiée selon les règles de la standardisation, la bannit.

Reste à savoir si la midinette qui croque son déjeuner sur un ban des Tuileries ou des Champs-Élysées, et qui rit malgré sa pauvreté, est moins heureuse que M. Citroën ou M. de Rothschild. C. P.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Pour une fois!

Dernièrement a eu lieu, dans le restaurant du Jardin zoologique de Zurich, le tirage de la grande loterie organisée pour réunir les fonds nécessaires à l'entreprise. Le premier lot de 30.000 francs, portant le No 231.326, a été gagné par une des personnes présentes dans la belle assistance, un ouvrier sans travail, Karl Egli, qui, fou de joie, s'empressa d'aller prévenir sa mère malade de l'aubaine. Pour une fois, le sort n'a pas été aveugle et la fortune est tombée au bon endroit.

Un appel à la révolte.

Un journal de Londres a engagé les Anglais à rester court vêtues et à secouer le joug terrible des grands couturiers parisiens.

Cette question de robes longues semble être plus passionnante pour beaucoup que la conférence navale ou le changement de régime en Espagne. A son tour, le *Daily Mail* entre en campagne et écrit :

« Les potentats de Paris semblent s'être laissés influencer par les goûts des Américaines. Evidemment, nos amis des Etats-Unis, qui ont l'argent pour payer, ont parfaitement le droit de se faire fournir n'importe quelle sorte de robes qui leur plaît. Mais pourquoi Londres devrait-elle adopter ce que Paris dessine pour New-York? Voilà qui dépasse l'entendement d'un homme ou d'une femme? Puisque Paris a abdiqué son bon goût traditionnel devant le choix d'un pays étranger, la base de son autorité sur tous les autres pays est détruite... Que les femmes britanniques se mettent à la tête du mouvement pour une mode à elles et qu'elles s'en tiennent aux robes qui leur ont donné tant de confort! »

Tous les maris approuveront.

Les rois du crime?

Le journaliste américain Ed. Sallivan, qui jouit d'une grande popularité aux Etats-Unis, vient de publier un livre intitulé *Chicago*, dans lequel il décrit par le détail la vie « pittoresque » des bas-fonds de Chicago. Le portrait qu'il brosse du roi des criminels de Chicago, Capouo, est particulièrement intéressant. All Capouo a 32 ans. Dans la vie privée, c'est l'homme le plus charmant qu'on puisse se figurer. Il est généreux, large, fidèle dans l'amitié. Le croit des bandits, pour ses déplacements, utilise une automobile spéciale qui ressemble à un vrai tank, d'un poids énorme de huit tonnes et qui coûte à All Capouo 70.000 dollars. Elle est construite entièrement en acier et ses carreaux résistent aux balles. Le fisc américain « évalue » en 1926 All Capouo à 70 millions de dollars. A présent, la fortune du « roi » s'élève à peu près à la somme formidable de 100 millions de dollars. All Capouo professe un principe bien curieux : Pour deux cent dollars, affirme-t-il, on peut acheter la vie d'un homme moyen et pour deux mille dollars il est facile d'occir qui que ce soit, même le chef de la police. »

La fragilité de la montre vaincue.

Les journaux neuchâtelois parlent d'une découverte importante dans l'industrie horlogère réalisée par un ingénieur. Elle consiste en un dispositif spécial permettant aux montres de précision de supporter tous les chocs et chutes sans subir aucune avarie. L'invention dont il s'agit est basée sur le principe de la flexibilité des supports de l'axe de pivotement du balancier qui viennent, lors du choc, buter contre des arrêts fixes qui amortissent les secousses les plus violentes. Dès que l'effort de freinage a cessé, tous les organes de la montre reprennent automatiquement leurs fonctions.

Passion vraie ou réclame?

Parmi ses nombreux adorateurs, la jeune actrice de cinéma de Los Angeles, Loretta Young, âgée de 17 ans, a distingué le cinéaste Grant Withers, de 8 ans plus âgé qu'elle. Comme en Californie, la loi ne permet le mariage aux jeunes filles qu'après 18 ans révolus, les amoureux, pressés de s'unir, se sont envolés, par avion naturel-

lement, jusque dans l'Arizona, où le mariage est admis pour la femme dès l'âge de 16 ans. Mais à peine le mariage fut-il célébré que la mère de Loretta demanda son annulation, en invoquant la trop grande jeunesse de sa fille. Le couple attend le jugement. Quel que soit le verdict des juges, les jeunes gens se seront fait par ce coup de tête une réclame retentissante qui tire de pair leurs noms, hier encore inconnus.

Une farce de M. Tardieu.

Un collaborateur de la *Petite Giroude* raconte une anecdote amusante datant de l'époque où M. Tardieu, aujourd'hui ministre de l'Intérieur, était rédacteur au *Temps* où il partageait le bureau du colonel C... à qui il faisait presque chaque jour une farce.

Le colonel C... ne pouvait travailler qu'entouré d'une véritable bibliothèque, dans laquelle des annuaires militaires venaient avec des précis de la campagne de 1814 et des guerres du Péloponèse. Un jour que s'engageait un conflit grave dans un coin du monde, M. Tardieu vint au bureau de bonne heure, vida l'armoire de tous les livres du colonel et les remplaça par une paire de poulets et un canard. Le colonel ouvrit son armoire, constata la substitution et sourit... Il s'était documenté d'avance sur la guerre future. Il fit son article, attachant les volailles par les pattes et les emporta au restaurant où il prenait ses repas.

« Tenez, dit-il, voilà ce que m'a offert un ami. Rôtissez-moi un poulet et tenez-moi compte du reste. »

Un des premiers abonnés au téléphone.

On a célébré à Londres il y a quelque temps, le cinquantenaire du téléphone. A cette occasion, les journalistes se sont mis fiévreusement à la recherche des abonnés de la première heure... Ce n'était pas chose facile! Un reporter du « *Daily Express* » est parvenu à en découvrir un : lord Heuter.

« Mon numéro, dit le vieillard, était *London 9*. Je me souviens encore de la sensation que je produisais quand je me servais du téléphone. La foule se rassemblait autour de moi. Personne ne voulait croire que je pusse entendre la voix d'une personne à un quart de mille... Bientôt, je devins directeur d'une compagnie de téléphones. La grosse difficulté, c'était d'obtenir l'autorisation de poser les fils sur les murs des maisons. Beaucoup de propriétaires protestaient, et nous dûmes parfois travailler de nuit. Le premier annuaire téléphonique de Londres contenait 172 abonnés... »

Une ancienne reine de beauté qui a mal tourné.

Chaque pays, qu'elle que soit sa constitution, a eu sa « reine », et les journaux ont vanté les charmes et reproduit les traits de toutes les beautés qui vont participer au célèbre concours. Partout les élections se sont passées sans incidents, sauf en Hollande, où, comme on le sait, une femme mariée, âgée de 30 ans, et mère d'un enfant, a réussi à faire croire au jury qu'elle réunissait les conditions requises pour participer au concours et n'avait pas plus de 25 ans. Bel exploit! Mais le jury, furieux d'avoir été dupé, a détrôné immédiatement l'usurpatrice...

Que deviennent toutes ces reines après leur gloire éphémère? Il en est, dit le collaborateur de *l'Européen*, qui tournent bien, qui tournent même pour le cinéma, mais il en est d'autres qui tournent mal, pauvres filles grisées par tout le bruit fait autour d'elles. Témoin cette pauvre « miss Angleterre », reine de 1923, qui fut condamnée naguère à trois mois de prison pour vol dans un grand magasin. Chose admirable, son père, qui sait que nous vivons en un siècle de publicité, a eu l'idée d'informer le public que sa fille venait d'être mise en liberté. Et un grand journal de Londres, le *Daily Express*, a publié sa lettre :

« Je prie le public, dit cet admirable père, de donner à ma fille la possibilité de s'amender. Ce n'est pas elle qui est coupable du vol, mais ceux qui, sans réfléchir, l'ont choisie comme la plus belle parmi 50.000 jeunes filles et lui ont tourné la tête... C'est une bonne et brave fille qui veut commencer une nouvelle vie. Je ne doute pas de la sincérité de ses intentions, et je puis certifier que, durant son séjour en prison, des centaines de lettres sont arrivées à mon adresse où des hommes riches et haut placés lui proposaient le mariage. Mais Maud ne veut pas entendre parler de mariage. Elle ouvre un magasin de couture et elle s'efforcera de se débrouiller toute seule... »

Suivait l'adresse exacte du magasin, mais le *Daily Express* n'est pas allé jusqu'à faire ce plaisir au papa de Maud. Jolie histoire, n'est-il pas vrai? et qu'il ne faudra pas oublier quand on écrira la chronique des méurs de ce temps.

Cette année, c'est miss Grèce qui est élue « reine européenne de beauté ».

Souhaitons-lui une moins tragique destinée.

FRIBOURG

Statistique des faillites en 1929

Si nous plaçons cette statistique sous la rubrique des affaires fribourgeoises, c'est pour bien montrer le rang qu'occupe le canton de Fribourg.

1. Zurich, 91 faillites ; 2. Vaud, 86 ; 3. Berne, 76 ; 4. Fribourg, 53 ; 5. Genève, 48 ; 6. St-Gall, 37 ; 7. Lucerne, 35 ; 8. Bâle, 29 ; 9. Neuchâtel, 27 ; 10. Soleure, 22 ; 11. Tessin, 20 ; 12. Grisons, 13 ; 13. Argovie, 13 ; 14. Thurgovie, 13 ; 15. Schwytz, 10 ; 16. Bâle-Campagne, 9 ; 17. Valais, 9 ; 18. Schaffhouse, 7 ; 19. Glaris, 6 ; 20. Zoug, 5 ; 21. Appenzell-Ext., 5 ; 22. Uri, 2 ; 23. Obwald, 2 ; 24. Nidwald, 2 ; 25. Appenzell-Int., 1.

N'est-il pas alarmant de constater que Fribourg occupe le quatrième rang dans cette triste statistique ? Si Zurich prend la première place, cela se comprend, étant donné que les inscriptions au registre du commerce sont vingt et même trente fois plus nombreuses que dans notre canton.

Si nous ajoutons encore que, pour le seul mois de janvier 1930, Fribourg s'inscrit de nouveau pour 12 nouvelles faillites, il y a lieu de jeter un cri d'alarme et de constater que notre canton agricole n'est pas dans une situation bien prospère. C'est regrettable de devoir l'écrire, mais que voulez-vous ! Où est le mal ?

Exportation de bétail d'élevage.

Mercredi matin, il a été expédié de la gare de Fribourg deux taurillons de race tachetée noire et deux taurillons de race race tachetée rouge achetés par des agriculteurs de la Côte-d'Or et de la région de Valentigney (Haute-Marne).

Dans ces deux départements, il existe quelques étables de bétail de notre race fribourgeoise tachetée noire, tandis que, dans les autres, c'est la race hollandaise qui est préférée. Les agriculteurs possesseurs de sujets de la race fribourgeoise déclarent que notre bétail leur donne toute satisfaction.

Rapport de l'Office du Travail pour le mois de janvier 1930.

A. Office pour hommes. Dans le courant du mois de janvier 1930, 705 ordres sont parvenus à l'office du travail.

Demandes de travail inscrites : 411, dont 191 de célibataires et 220 de mariés ; 408 de Suisses et 3 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre les demandes de 30 ouvriers en passage qui ne purent être inscrits, faute d'occasions de travail immédiates.

Offres d'emploi : 294, se répartissant entre 194 patrons, desquels 155 habitent le canton. Placements effectués : 161, dont 43 dans l'agriculture.

Le mois de janvier a vu une forte diminution d'occasions de travail en ville comme à la campagne, ceci par suite du temps incertain. Toutefois, en comparaison de l'année précédente, le degré d'activité est meilleur. Vers la fin du mois, l'activité dans l'agriculture fut de nouveau

plus forte. Un nombre beaucoup trop grand de jeunes gens s'obstinèrent à chercher de l'occupation dans l'hôtellerie alors qu'il serait beaucoup mieux qu'ils apprennent un métier.

B. Office pour femmes. Dans le courant de ce mois, 376 ordres sont parvenus à notre bureau. Demandes de places : 167, dont 158 Suisses et 9 étrangères.

Offres de places : 209, dont 141 du canton. Placements effectués : 80 et 6 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée. Total: 86.

Un grand nombre de lessiveuses et femmes de chambre demandent des journées. Pour les employées d'hôtel et de commerce, il y a peu de travail en ce moment, par contre les cuisinières et femmes de chambre pour familles sont très recherchées.

La vie économique.

Nos exportations en fromage et lait condensé.

Malgré une sécheresse quelque peu prolongée en automne qui a affecté la croissance de l'herbe dans les pâturages, le temps a été favorable, l'année dernière, à la production laitière ; la récolte du foin surtout et celle du regain ont été satisfaisantes. Comme on le sait, le prix du lait frais a été abaissé, le 1er novembre, de 2 centimes. L'exportation des fromages a pu être augmentée de façon sensible, alors que celle du lait condensé a légèrement reculé. Pour les onze premiers mois de l'année, il a été exporté 282.058 quintaux de fromage pour 96,3 millions de francs, contre 247.570 quintaux pour 90.44 millions de francs, l'année précédente. C'est surtout dans les premiers mois de l'année que, grâce sans doute à une diminution de 10 pour cent sur le prix par quintal, l'augmentation a pu être forcée. Par contre, pour les derniers mois de l'année, elle tombe de nouveau au-dessous des quantités correspondantes de 1928.

Quant aux exportations de lait condensé, elles s'élèvent, toujours pour les onze premiers mois de l'année dernière, à 333.198 quintaux à fr. 37,36 millions contre 346.326 quintaux pour 40,19 millions de francs. Pour cette période, l'exportation des fromages a donc été supérieure en 1929 de 34.488 quintaux ou 14 pour cent en quantité et de 5,82 millions de francs, ou 6,4 pour cent en valeur, aux chiffres de 1928. Par contre, celle du lait condensé a été inférieure de 13,128 quintaux, soit 3,8 pour cent en quantité, et de 2,8 millions de francs, soit 7 pour cent en valeur. L'exportation de ces deux principaux produits laitiers a donc rapporté dans son ensemble 3 millions de plus qu'en 1928.

L'importation du beurre en Suisse a diminué de 8 pour cent, mais représente encore une valeur de près de 30 millions de francs, soit plus des trois quarts de celle du lait condensé exporté ou près du tiers de celle des fromages suisses vendus à l'étranger. Ces chiffres font comprendre les efforts déployés pour contrôler et diminuer

l'entrée dans notre pays du beurre étranger. La production des condenseries suisses reste très sérieusement concurrencée par celle des entreprises étrangères, dont, beaucoup, heureusement, sont des filiales de sociétés suisses obligées, par des tarifs protecteurs ou des conditions plus avantageuses, de produire à l'étranger. L'effort des entreprises américaines vers une plus forte exportation se fait sentir dans ce domaine comme dans tout autre.

Ce que dit la presse économique

Le patron « tout court » et le patron d'Etat.

Le vice essentiel de la nationalisation ou de la socialisation c'est de supprimer, pour les organisateurs du travail, l'intérêt à la bonne et rapide exécution des tâches. Un patron, obsédé par la crainte constante des pertes ou de la faillite, est porté, par intérêt personnel, à servir rapidement le consommateur ; à cause du souci qu'il a de sa réputation, qui entretient ses affaires, il est conduit, par le même intérêt, à chercher la bonne qualité et le prix de vente le plus réduit ; son intérêt propre le guide dans la bonne répartition des produits ; enfin, tous ses frais accessoires sont réduits au minimum ; s'il y a des sous-produits, il en tire parti ; il économise les bouts de bougie et les bouts de ficelle, par souci de son bénéfice personnel. Résultat : en cherchant son bénéfice, il réalise une économie considérable pour la production générale, il ne gaspille aucun des biens matériels dont il a la charge. Remplacez le patron par un fonctionnaire de l'Etat, par un délégué au travail, et vous verrez rapidement s'élever le coût de la production. Ce fonctionnaire, ce délégué appointé, gagnant sensiblement moins que le patron qu'il remplacerait, nous coûterait deux et trois fois plus de temps et de matériaux. Pourquoi ? L'intérêt personnel ne le fouette pas. Assuré de son traitement, ne craignant pas la faillite, n'espérant pas de bénéfice, il suit le traintrain de son existence, désintéressé du prix de revient et du prix de vente, réglant la répartition des produits sans souci des frais de transport ni des besoins locaux. Production et répartition deviennent ainsi des opérations beaucoup plus coûteuses que si elles étaient dirigées par un patron. (L'Economie nouvelle.)

„La Genevoise“ Compagnie d'assurance sur la vie, à Genève.

La production de La Genevoise s'est élevée, en 1929, à 45.000.000 de francs d'assurances nouvelles, contre 40.000.000 en 1928.

Son portefeuille continue à augmenter avec la même régularité. Il s'élève, au 31 décembre 1929, à 359.534.000 francs suisses, en progrès de 26.2 millions sur l'exercice précédent.

Le portefeuille de rentes a également progressé d'une manière réjouissante. Il atteint, à fin 1929, fr. s. 2.556.648.—

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Quand on ne peut mener une discussion sans s'emporter et recourir à l'insulte et à la malhonnêteté, il y a neuf chances sur dix qu'on soit dans les torts.

La Vérité absolue est comme l'horizon : elle s'éloigne au fur et à mesure qu'on croit la tenir. C'est pourquoi, soyons charitables avec ceux que l'on croit être dans l'erreur.

ECHOS ET NOUVELLES

Réformes réclamées par les femmes hindoues.

Pour la quatrième fois, les femmes indoues se sont réunies en conférence générale, cette fois à Bombay. La conférence a duré cinq jours. Un certain nombre de femmes européennes et américaines y ont participé. Au nombre des tractanda figura la discussion de la loi interdisant le mariage des enfants avant l'âge nubile, l'abolition du port du *pardah* (le voile), le droit des femmes à leur part d'héritage, la suppression de la polygamie, les mariages entre personnes n'appartenant pas à la même caste et le droit des veuves de se remarier.

Une résolution votée vise la création d'un collège central pour la préparation des femmes à l'enseignement. Une autre offre à l'université de Bombay la participation d'une délégation de femmes qui y collaboreraient au nouveau programme des examens d'entrée.

D'une manière générale, les femmes indoues sont animées d'un ardent désir de réformes sociales, notamment en ce qui concerne les droits de la femme dans la famille et comme tutrice de ses enfants à l'égal du père. Elles s'intéressent, pour les combattre, aux vices sociaux de l'intempérance, de la prostitution, du trafic des femmes et des enfants et à la conséquence de femmes dans les temples.

Savez vous que le Café ARMAILLI est le meilleur qui soit?

N° 1

IMPRIMERIE Alph. GLASSON, BULLE

Exécution prompte et soignée de tous travaux d'impression.

Prix défiant toute concurrence.

Edition de „LA GRUYÈRE“

l'organe le plus répandu dans la région, garantissant une publicité de 1^{er} ordre.

Abonnement annuel : 9 Fr., payable d'avance.

M. Schober se rendra prochainement à Berlin. En général, on estime que le nouveau traité n'a aucune signification politique internationale.

Aucun fait nouveau n'a été révélé par l'enquête concernant la disparition du général Koutepoff. Cependant, jeudi, tard dans la soirée, M. Perrier, directeur des renseignements généraux, à Paris, a reçu M. Roger Simon, hôtelier à Château-Renard, dans le Loiret, qui a fait d'importantes déclarations. L'hôtelier a eu le 27 janvier, vers midi, la visite d'un jeune homme qui paraissait fatigué et qui but coup sur coup deux verres de rhum et demanda sa route. L'hôtelier sortit avec l'individu, qui partit en automobile, une voiture grise dans laquelle paraissaient dormir trois hommes. En prenant sa place au volant, le jeune homme enjamba un sac à viande qui pouvait parfaitement contenir un cadavre.

A ce même moment passa à toute vitesse un taxi rouge qui paraissait avoir effectué un long trajet.

On a obtenu aussi quelques renseignements de Lyon sur la femme en beige. Toutes ces dispositions sont évidemment à contrôler.

Avec Daniel Florès, fauteur de l'attentat contre M. Rubio, président du Mexique, on a arrêté sept personnes accusées de complicité, en dépit des dénégations du coupable.

L'attentat est probablement dû à la jalousie et à la vengeance.

A la Chambre belge, M. Vanderwilde, leader socialiste, s'est prononcé en faveur de l'ouverture de négociations ayant pour but de renouer des relations avec les Soviets. L'orateur a déclaré qu'il fut jadis opposé à cette reprise de relations, mais les années ont passé et l'intérêt de la Belgique demande à ce qu'un effort soit maintenant tenté dans ce sens.

Accidents et malheurs.

On mande de Leeds, en Angleterre, que deux hommes sont tombés morts de froid.

Mercredi soir, vers minuit, un violent incendie s'est déclaré dans les immeubles des magasins Sandoz-Roulet, au Locle. Mlle Huguenin, institutrice retraitée, âgée de 70 ans, a été brûlée vive au cours du sinistre.

Sur le terrain d'aviation de Ciniselle, près de Milan, l'aviateur Tempelini, pilotant un appareil de chasse, est tombé d'une hauteur de 200 mètres et s'est tué.

A Lausanne, Mme Bugnon-Olivier, âgée de 94 ans (son mari en a 92), a été atteinte sur la rue par le camion d'une laiterie et très grièvement blessée. Son état est grave.

Le Stromboli est entré en activité. Des colonnes de fumée dense et noirâtre sortent du cratère. Une pluie de cendres rouges est tombée sur le village. Pendant toute la nuit on a aperçu des lucres et entendu des grondements souterrains.

A Laeken (Belgique), mercredi, à la suite de la rupture d'un tuyau de caoutchouc reliant la canalisation du gaz à un réchaud, trois personnes, le père, la mère et leur fille ont été asphyxiées.

Le récent typhon qui s'est abattu sur le Siam a dévasté une région d'une étendue de 50 km. Trois hommes et trois femmes ont été victimes de l'ouragan. Neuf éléphants et 362 têtes de bétail ont péri. 7260 habitations ont été détruites. 31 navires de pêche ont coulé. Plus d'un million d'arbres ont été déracinés.

Crimes et délits.

A Chicago, un contremaître a été tué de quatre coups de revolver tirés dans le dos par des bandits en automobile. C'est le neuvième meurtre commis dans la même semaine dans les rues de la ville.

Le banquier et brasseur d'affaires parisien Anquetil, mêlé au procès de la « Gazette du Franc », a été condamné à quatre ans de prison et 3000 francs d'amende.

Le journal « Universal » annonce que des brigands ont escaladé la fameuse pyramide de Cholula (Etat de Puebla) et ont volé la couronne en or, les bijoux et la robe précieuse de la célèbre statue de la vierge de Los Remedios que Cortez apporta d'Espagne au XVI^e siècle. Les brigands ont également emporté l'enfant Jésus se trouvant dans les bras de la vierge.

« C'est une gloire pour nous, non pas d'être une race, mais beaucoup de races ; d'avoir, non une religion, mais plusieurs religions. L'idée que renferme notre organisme plane au-dessus des questions matérielles : l'humanité sait s'élever au-dessus de nous par sa grande idée ».

Louis Ruchonnet.

Dernière Heure

Un attentat a eu lieu contre le vice-président du Brésil, M. Melloviana. Ce dernier n'est pas grièvement atteint. Le meurtrier aurait tué diverses personnes. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Un ouvrier travaillant sur la route de Mex. en Valais, M. Maret, 52 ans, père de plusieurs enfants, a fait un faux pas et a été précipité dans le vide. Il a succombé peu après l'accident.

PHARMACIE d'OFFICE

Dimanche 9 février
Pharmacie STREBEL.

Monsieur Ernest NAEF ;
Monsieur et Madame Henri NAEF et leurs filles ;
Monsieur et Madame Bernard NAEF et leurs enfants ;
Monsieur et Madame André Lederrey et leur fille ;
Monsieur et Madame Louis GIELLY ;
Madame Paul BOUCHARD, ses enfants et petits-enfants ;
Madame L. PEGAT et ses enfants ;
Les familles NAEF, BISCHOFF et alliées, à Lausanne ;
ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Ernest NAEF

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a rappelée à lui, le 6 février, à Sierre, après une longue maladie vaillamment supportée.

L'inhumation aura lieu à Mont-sur-Rolle, le lundi 10 février.

LA GRUYÈRE est le journal le plus répandu de la région.

Faire de la publicité dans LA GRUYÈRE c'est s'assurer le maximum de chances de succès.

ABONNEZ-VOUS à « LA GRUYÈRE »

une discussion sans suite et à la mal- sur dix qu'on soit eur.

NOUVELLES

Indiennes

les femmes in- conférence géné- La conférence a rtain nombre de américaines y ont tractanda figura terdisant le ma- âge nubile, l'abo- le voile), le droit héritage, la sup- les mariages en- nt pas à la même e la création d'un paration des fem- me autre offre à la participation es qui y collabo- gramme des exa-

les femmes in- ardent désir de ment en ce qui femme dans la fa- ses enfants à l'é- pressent, pour les aux de l'intempé- du trafic des fem- a conséquence de



AU CINÉMA LUX
Vendredi, Samedi, à 8 h. 15. - Dimanche, à 3 h. et 8 h. 1/4
Un chef-d'œuvre de l'esprit français
Un Chapeau de paille d'Italie
d'après la pièce célèbre de Labiche
interprétée par les plus séduisants acteurs.
Un documentaire de choix et une comédie charmante
précéderont ce film exceptionnel.

CHORALE DE LA TOUR-DE-TRÈME
Dimanche 9 février
Bureau : 19 h. 30. Rideau : 20 h. précises.
Dernière Représentation
Ces Dames aux Chapeaux verts.
Places réservées à l'avance à l'Hôtel de Ville ou téléphone N° 2.82
A 23 h. 45, train spécial pour Broc.

Récupérateur de chaleur „Brokus“
Brevet N° + 70.501 déposé.
Construction spéciale, solide et très soignée. — Nettoyage facile, pièces démontables. — Supériorité sur tous appareils de ce genre, grâce à son accumulateur : **isolation parfaite avec des moyens inconnus à ce jour.** Aucune perte de chaleur. Dégagement facile des gaz. Proportion de chaleur : 70 % de celle du poêle.
Le récupérateur « Brokus » emmagasine **rapidement** la chaleur et la conserve **longtemps.** Il évite donc le défaut des appareils concurrents dont la chaleur est violente et dure peu.
Reconnu indispensable après essai.
Economie de 50 % sur le combustible.
G. GRANDJEAN, ferblant., seul fabricant, BROC (Fribourg).

A VENDRE
Domaine de 40 poses situé en Gruyère.
Prix avantageux.
S'adres. Banque REICHLIN & Cie, Bulle.

Dimanche 9 février
Hôtel Bellevue, BROC
CONCERT
dans la grande salle, de 2 h. à 7 h.
Invitation cordiale
Alex. SUDAN.

Pour cause de cessation de commerce
LIQUIDATION TOTALE
d'épicerie-mercerie
Bas, chaussettes, chemises, tabliers, combinaisons-pantalons, pullovers, maillots laine, articles pour enfants, laine, coton, fil, soie, initiales, coton à repriser, etc.
Épicerie, conserves, pâtes alimentaires et autres articles dont le détail est trop long ; le tout à très bas prix.
A vendre 2 bancs de marché avec toile, tables, bureau, etc.
Se recommande :
Vve PERROTTET, BULLE
Place du Cheval-Blanc, maison Dr Geinoz.

Autos-Taxis
Garage Moderne
- BULLE -
Téléphone 306.
Service jour et nuit.
- PRIX MODÉRÉS -

Avances de fonds
par
Comptes-Courants
sur Hypothèques
Cautionnement
Nantissement
ou par
Billets
Banque Populaire Suisse

SAMEDI SOIR et DIMANCHE 8 et 9 février
au Café Fribourgeois
- Grand Concert -
donné par la
célèbre troupe Bersin.

CABINET DENTAIRE
Dr J. BERSSET
MÉDECIN-DENTISTE
Rue de Vevey - **BULLE** - Rue de Vevey
TRAVAUX SOIGNÉS
à prix modérés.
CONSULTATIONS de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
- TÉLÉPHONE 249 -

Fabrique de Draps
(Aebi & Zinsli) à Sennwald (Ct. de St-Gall)
fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, couvertures de laine et des laines à tricoter.
On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de mouton. Échantillons franco. P. 451 G.

A LOUER
au centre de la ville
un beau logement
de 4 pièces.
S'adresser à **Banque REICHLIN & Cie, Bulle.**

On demande jeune fille
pour faire le ménage ; préférence serait donnée à personne pouvant dormir chez elle.
S'adresser à **Mme Glasson, modeur, Bulle.**
Un bon fromager est demandé
pour le 1^{er} mai. Bon gage à homme capable. S'adresser à la **laiterie de Corbières.**

A LOUER, au centre du vil- lage,
un local
convenant pour cordonnier ou autre métier.
S'adresser au **Magasin Auder- est-Piolot, La Tour.**

Du bon
Tabac
bon marché
directement de la **Fabrique Léon Beck & Cie, KRIENS 72**
Demandez échantillons gratuits.

TRAVAUX en soumission.
La Société de **laiterie de Gumefens** met en soumission les travaux de charpente et de maçonnerie pour l'agrandissement de la porche-rie
Prendre connaissance des conditions et avant-métré et déposer les soumissions auprès de **M. Risse, président, jus- qu'au 15 février à 6 h. du soir.**
Le comité.

ON DEMANDE
pour de suite, dans un ménage 3 personnes sans enfant,
une servante de campagne
de confiance.
S'adresser à **Publicitas Bulle, sous P. 7077 B.**

A LOUER
entre Broc et Epagny.
LOGEMENT
de 2 chambres et cuisine. Eau, é- lectricité. - A la même adresse, on achèterait un petit char et un bar- nais pour chien. - S'adresser à **Publicitas, Bulle.**

Liquidation générale.

Cessation de commerce.

Au Progrès, Bulle

De jour en jour nos articles d'hiver s'épuisent, des rabais énormes sont consentis sur ceux-ci. — Se hâter d'en profiter.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Pardessus pour Messieurs, 22.—, 35.— et 50 fr.
 Pardessus pour Enfants, 17.— et 20 fr.
 Complots pour Messieurs, 40.— et 50 fr.
 Complots pour garçonnets, 12.— et 15 fr.
 Manteaux pour Dames, 10.—, 12.— et 20 fr.

Draperies depuis 5 fr. le mètre. Chemises blanches à plis, plastron fil, 5 et 5.50. Chemises blanches sans col, 4 fr. Essuie-mains fil et mi-fil, nouv. dessins, 1.25 le m. Tabliers de cuisine, fr. 1.40. Caleçons et camisoles pour Messieurs, fr. 3.50, valeur réelle 5.50. Camisoles pour Dames depuis 2 fr. Faux-cols pour Messieurs dep. 25 cts. pièce. — Guêtres doublées coutil corset, 8 fr.

Nouveau rabais sur les Fourrures. — Cois en mongolie blanc, fr. 4.50.
 Et d'autres articles dont le détail est trop long.

ENVOIS CONTRE REMBOURS.

M. PICARD.

AVIS Le Café du Nord AVIS

à BULLE

a changé de propriétaire et de tenancier.
 Le café est transformé et complètement remis en état de neuf.
 Les jeux de quilles et les bains seront remis en état sans retard.
 Le nouveau tenancier : **Emile FRAGNIÈRE-SUDAN.**

GRAMOPHONES

portatifs et de table

Tous les plus grands succès du jour en stock sur disques
 POLYDOR! ODEON! BRUNSWICK! COLUMBIA
 LA VOIX DE SON MAITRE!

AUGUSTE JAQUET
 LA TOUR-DE-TRÈME

DIMANCHE 9 FÉVRIER

à la Croix-Blanche, Riaz



Orchestre Fantasio de Fribourg.

Invitation cordiale.

P. Pugin.

CHASSEURS!



Offrez vos peaux à la maison qui vous paiera le maximum des cours actuels. Je me rendrai personnellement sur demande dans le canton, entre les 10 et 15 février. P 47-1 Yv.

Mises libres.

Lundi 10 crt., sur place, les héritiers de feu **Marguerite Judet-Vaillélian** exposeront en vente en mises publiques :

1° Le matin, dès 9 1/2 h., le mobilier, soit : lits complets, 2 garde-robos, dont une sculptée, horloge de Bourgogne, bijoux, vaisselle, etc., etc.

2° Le soir, dès 2 h., le bâtiment N° 58 sis au village avec jardin et place.

LE PAQUIER, le 3 février 1930.

Les Héritiers.



Poudre MAYOR

puissant anti-épidémique tonique et dépuratif, préventif contre la FIÈVRE APHTEUSE

Envoi franco : le paquet, 3 fr.; par 6 paquets, fr. 2.90; par 12 paquets, fr. 2.80. A. DELISLE & Cie, LAUSANNE. En vente dans toutes pharmacies et bonnes drogueries. P640 2L

Domaine à vendre par soumission.

M. Eugène ESSEIVA, feu Pierre à Bulle, expose en vente par voie de soumission les immeubles désignés sous les art. 831. 832. 833a. 834. 930. 636. 193a. 68h. 194a. 537c. 449a. 1257c. et 587, de Bulle, lieux dits „Planchy d'Avaud, Les Fernel, Praz Bourret“ habitation, grange, écurie, remise, jardin, pré et pâturage de 30 poses 140 perches, terrain de première qualité, facile à exploiter, d'un seul mas, proche de la Ville, beau verger, eau intarissable.

Pour visiter les immeubles, s'adresser au dit M. Eugène ESSEIVA; pour soumissions et conditions, s'adresser au notaire soussigné jusqu'au samedi 22 févr. 1930 à midi.
 p. o. Joseph Pasquier, notaire, Bulle.

On demande un jeune homme

pour les travaux de campagne et l'hiver aider à gouverner le bétail.

Adresser offres à **BAUDRAZ Jules, à Chéseroy s/Nyon (Vaud).**

Danses

- BULLE -

pour le CARNAVAL
A. GENOUD, prof.
 - Rue Tissot -
 Leçons particulières à mon domicile.

COMMUNE DE BROC Soumission de bois à papier.

La commune de Broc offre à vendre, par voie de soumission, 150 stères de bois à papier situés à la Grosse Gîte sur Botterens, aux Areqinques et Damont de Prilaz.

Les soumissions sont à adresser par écrit au Bureau communal pour le **lundi 17 février crt.** avant 8 h. du soir. Pour renseignements, s'adresser à M. Aug. RUFFIEUX, préposé aux forêts, ou au forestier.

Broc, le 5 février 1930.

Par ordre :

Le Secrétaire communal.

COMMUNE DE BROC Mises de bois

La commune de Broc vendra par voie de mises publiques environ **60 mondes de bois** ainsi que **2 lots de lattes et 5 lots de moulons** situés à la Grosse Gîte sur Botterens, aux Areqinques et Damont de Prilaz.

Les mises auront lieu sur place le **samedi 15 février crt.** Rendez-vous à 1 heure 1/2 précise de l'après-midi à Damont de Prilaz.

Les conditions seront lues avant les mises. Pour renseignements s'adresser à M. Aug. RUFFIEUX, préposé aux forêts, ou au forestier.

Broc, le 5 février 1930.

Par ordre :

Le Secrétaire communal.

Combien de gens se plaignent

qu'il ne leur est pas possible de prendre un petit déjeuner convenable. Ils font, il est vrai, un repas intermédiaire au cours de la matinée, car ils savent par expérience que c'est pendant les premières heures de la journée qu'on fournit le meilleur travail, alors que l'esprit et le corps sont encore frais et dispos. Et ils savent aussi que la fraîcheur de l'esprit et la capacité de travail dépendent d'une bonne alimentation.

Mais une collation n'est pas toujours chose aisée, même souvent impossible pour les personnes travaillant au bureau ou à l'atelier. Quiconque commence la journée en faisant un bon repas, travaille toute la matinée sans fatigue.

L'Ovomaltine semble avoir été créée précisément pour ceux qui, adultes et enfants, n'ont pas d'appétit le matin.

2-3 cuillerées d'Ovomaltine dans une tasse de lait constituent une boisson savoureuse, appétissante et facilement digestible. L'Ovomaltine possède une haute valeur nutritive; elle contient les éléments essentiels des aliments les plus substantiels sous une forme concentrée. En outre, elle est prête instantanément.

Une tasse

d'OVOMALTINE

au petit déjeuner permet de venir à bout sans fatigue du travail quotidien.

En vente partout en boîtes à Fr. 2.25 et Fr. 4.25

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

B 89

NOTAIRE

A. YERLY, notaire à BULLE

(Banque de l'Etat, côté de la Chapelle)

Testaments, partages, ventes d'immeubles, emprunts hypothécaires, etc.

Téléphone 2.68.

On demande une personne

de confiance, pour la campagne. S'adresser à **FAHRNY frères, Vaulruz.**

Jeune domestique

de campagne EST DEMANDÉ pour de suite. S'adresser à **Publicitas, Bulle** sous P. 259 B.

Quelques bons peintres sont demandés

par **Louis MONFERINI, entrepreneur, BULLE.**

AUTO à vendre

pour cause de non emploi, **LA BUIRE** 13 HP., taxis, soupapes en tête, freins sur 4 roues, conviendrait pour location, facilité de paiement.

S'adresser sous chiffres P. Z. 123, à **Publicitas Bulle.**

VINS ON DEMANDE un bon voyageur

expérimenté dans la branche des vins.

S'adresser à **MONFERINI, frères, vins BULLE.**

GROS VINS DÉTAIL

vient d'arriver de France et d'Italie :

Vins vieux Bourgogne, Beaujolais, Mâcon et Fleury, Lambrusco et Asti, ainsi que vins ordinaires.

Tous ces vins sont garantis naturels et de 1^{er} choix.

Prix sans concurrence.

N'oubliez pas de visiter nos caves avant de faire vos achats.

Se recommande :

MONFERINI FRÈRES

Maison Barra, en face du Cheval-Blanc, BULLE.

Vente d'immeubles par soumission.

Les heirs de feu **M. Nicolas MURITH, de Gruyères**, exposent en vente par voie de soumission, les immeubles ci-après sis à Gruyères :

I^{er} lot : art. 276b, 277b, 278, 276a, 277a, 421, 422, 423a, 425a, 425b, 426, 427, 423ca, 423b, dits „La Bérantaz“, „La Louvresse“, „La Comba“, maison, grange, écuries, jardin, fenil, prés, bois et pâturage de 32 poses 185 perches.

II^{me} lot : art. 500, dit „Les Cavuets“, bois de 1 pose 138 perches.

III^{me} lot : art. 1699, 1700, 1701, 1702, dits „Epagny, L'Ombretta“, habitation, grange, écurie, jardin, prés, de 4 poses 350 perches.

Pour visiter les immeubles s'adresser à **Monsieur Léonard MURITH, les Planchettes, Epagny**; pour renseignements et soumissions s'adresser au dit **M. Léonard Murith ou au notaire soussigné jusqu'au 15 février 1930, à midi.**

Po. Joseph Pasquier, notaire.

Location de domaine.

Le soussigné offre en location par voie de soumission son domaine de contenance de **9 poses** de bon terrain avec logement, grange et écurie. Convient particulièrement pour marchand de bétail.

Pour visiter s'adresser au soussigné qui recevra les soumissions jusqu'au **samedi 15 février.**

Henri GREMAUD, à Riaz.